



Institut Africain de la Gouvernance

Cahier des Conférences Annuelles

Transformations économiques et sociales

Conférence annuelle de l'AG sur les transformations économiques et sociales en Afrique.

**Pr. Adebayo Olukoshi,
Directeur Exécutif a.i. de l'AG**

le 18 Octobre 2010, Hôtel Savana, Dakar, Sénégal.



Excellences Mesdames et Messieurs,

Chers Collègues,

Dans le cadre de ses activités de dialogue et plaidoyer politique, l'Institut Africain de la Gouvernance lance son premier cycle de Conférences Annuelles. Placées sous le haut parrainage de **Son Excellence Monsieur le Premier Ministre de la République du Sénégal – Souleymane Ndéné Ndiaye**, le but de ces rencontres de haut niveau est de questionner dans une perspective réflexive et proactive l'articulation entre transformations économiques et sociales, démocratie et Droits de l'Homme, prévention des conflits paix et sécurité comme vecteurs et catalyseurs d'une Gouvernance de Développement en Afrique.

La première conférence annuelle de l'AG sur les transformations économiques et sociales en Afrique a pour conférencier principal **Son Excellence Monsieur Mohamed H'Midouche, Représentant Résident Régional de la BAD**, et porte sur '**Les stratégies du Groupe de la BAD en matière de gouvernance en Afrique**'. Elle est conçue afin de permettre aux décideurs africains, experts et praticiens de la gouvernance, partenaires au développement de maximiser la participation au dialogue intellectuel et politique de haut niveau en Afrique sur l'importance d'une gouvernance économique et financière appropriée pour un développement effectif des peuples et sociétés d'Afrique.

Prolongeant le débat ouvert lors du Forum pour le Développement de l'Afrique organisé par la CEA à Addis-Abeba (Éthiopie) du 10 au 15 Octobre 2010, la conférence annuelle sur '**les stratégies du groupe de la BAD en matière de Gouvernance en Afrique**' permettra aux participants de partager sur la nouvelle stratégie de la BAD dans le cadre du FAD 12 ainsi que sur les expériences positives qui en ont résulté ; elle mettra en exergue l'importance d'institutions panafricaines fortes pour une sortie des fragilités et un développement effectif de l'Afrique basé sur la mise en place d'infrastructures pérennes et l'adoption de stratégies micro et macro économiques génératrices de forte valeur ajoutée en matière de croissance ; elle contribuera enfin à alimenter l'agenda de gouvernance de l'Union Africaine, dans le contexte particulier de consolidation de l'Architecture Africaine de Gouvernance (AGA) et de la Plateforme Africaine de Gouvernance.

Excellences Mesdames, Messieurs,

Chers Collègues,

Le développement de l'Afrique est en marche. Le Groupe de la Banque Africaine de Développement y prend une part décisive.

Merci encore à notre Frère et Aîné, **Son Excellence Monsieur Mohamed H'Midouche - Représentant Résident Régional de la BAD et Administrateurs de l'AG** - de nous entretenir sur l'approche de la BAD dans la construction de ce futur en action.

Conférence annuelle de l'IAG sur les transformations économiques et sociales en Afrique.

Allocution de Monsieur Cire Aly BA, Directeur de cabinet de Monsieur le Premier Ministre,

le 18 Octobre 2010, Hôtel Savana, Dakar, Sénégal.



- Honorables représentants du Sénat, de l'Assemblée nationale et du Conseil Economique et Social,
- Excellence Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,
- Monsieur le Directeur de l'Institut Africain de la Gouvernance,
- Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et Africaines,
- Mesdames, Messieurs, chers invités.

En venant présider, au nom de Monsieur le Premier Ministre empêché, cette première conférence annuelle de l'Institut Africain de Gouvernance (IAG) sur « Les transformations Economiques et Sociales en Afrique », je m'acquitte d'un agréable devoir.

D'abord, parce que Monsieur le Premier Ministre accorde beaucoup d'intérêt à votre Institut, et apprécie à sa juste valeur, l'honneur que vous lui faites, en l'invitant à parrainer ce premier cycle de conférences.

Ensuite, parce que la rencontre de ce matin, consacrée à une réflexion sur les Stratégies de gouvernance du Groupe de la BAD en Afrique, intervient dans un contexte particulier de renouvellement du Fonds Africain de Développement 12 (FAD 12), dont il importe de partager l'information, pour en permettre l'appropriation par les décideurs et les acteurs économiques Africains.

Enfin, il convient de noter l'importance de ces conférences annuelles, qui doivent permettre aux décideurs africains, aux experts et praticiens de la gouvernance, aux partenaires au développement, de partager et d'échanger sur les enjeux de la gouvernance, pour mieux faire face aux défis du développement.

Comme le soulignait le Président du Groupe de la BAD, **Son Excellence Monsieur Donald Kaberuka**, dans une déclaration récente, '(...) L'Afrique sera en 2030 aussi peuplée que la Chine et l'Inde aujourd'hui. Nous avons donc besoin d'une Afrique prospère, stable, intégrée et qui prenne toute sa place dans la gouvernance mondiale.'

Et j'ajouterai avec insistance que, c'est donc aujourd'hui que les peuples et sociétés d'Afrique doivent reprendre leur destin en main.

Nous avons besoin d'institutions fortes, pouvant aider à mieux saisir la portée des transformations économiques et sociales, et à prendre en compte les mutations en cours dans le monde.

Ce constat invite à une gouvernance de développement, qui inclut la bonne gouvernance, et la croissance économique soutenue de l'Afrique.

Mesdames, Messieurs,

En cette année charnière pour nombre de pays Africains qui célèbrent leurs cinquante ans d'indépendance, bilans et perspectives nous interpellent.

La conférence de ce jour m'apparaît donc particulièrement importante et nécessaire, en ce qu'elle crée les conditions d'un dialogue approfondi et de haut niveau, entre experts et hommes politiques, sur l'importance d'une gouvernance économique et financière appropriée, pour un développement effectif des peuples et sociétés d'Afrique.

La gouvernance économique et financière en Afrique, jusqu'à présent caractérisée par la dimension exogène de ses contenus et schémas d'action, aboutit de fait à une faible appropriation par les populations, des institutions et politiques mises en œuvre dans de nombreux pays.

Cette situation explique aussi le paradoxe de nombre de pays Africains riches, mais dont la croissance et le développement effectif tardent à se réaliser.

Une des clés de sortie de ce contexte réside indiscutablement dans la volonté des Africains de se réappropriier la définition de leur projet de développement économique et social. L'Afrique doit concevoir de nouvelles formes de gouvernance économique et financière, qui répondent aux aspirations des différents acteurs.

Il s'agit de définir, par des processus de dialogue et de négociation inclusifs à partir du niveau local, un ensemble de règles et de dispositifs institutionnels articulant les échelles de gouvernance, et fondés sur des valeurs, des pratiques et des principes connus, reconnus et acceptés par tous.

De tels « contrats » entre les gouvernants et la société, sont les clés pour restaurer la confiance, réduire la corruption et le clientélisme, et s'accorder sur les règles d'une gouvernance de développement. Il s'agit en définitive de redéfinir les rôles et responsabilités des différentes institutions et acteurs, pour redonner une légitimité à l'Etat, responsabiliser la société civile et le citoyen, afin de permettre, *in fine*, une croissance durable.

Cette **refondation de la gouvernance économique et financière en Afrique** exige des transformations profondes des attitudes et aptitudes des acteurs nationaux, mais aussi des partenaires au développement.

Elle suppose des mécanismes de dialogue novateurs, des expérimentations politiques et sociales définies par les Africains et pour les Africains, avec leurs partenaires au développement, dans une relation de confiance renouvelée.

Elle devra prendre en compte de nombreuses dynamiques porteuses en matière de gouvernance économique et sociale, qui se manifestent à plusieurs niveaux dans le Continent, mais qui restent souvent inconnues et peu reliées.

Mesdames et Messieurs,

La République du Sénégal, **sous la Haute Autorité de Son Excellence Maître Abdoulaye Wade**, fait sienne l'obligation pour nous Africains, d'assurer le développement économique et social du Continent dans un environnement de paix et de sécurité, et dans le respect des droits fondamentaux de la personne humaine. Le partenariat consolidé entre la BAD et la République du Sénégal, dans les domaines des infrastructures, des transports, du financement des PME-PMI, est là pour en témoigner.

Ce partenariat a vocation à se développer et à se renforcer avec l'adoption du FAD 12 et l'entrée en vigueur de la phase II du Programme National de Bonne Gouvernance de la République du Sénégal.

Nous y travaillerons avec toute la vigueur nécessaire.

Mesdames et Messieurs, Chers invités,

Vous me permettrez avant de conclure, d'introduire le premier intervenant du cycle de conférences annuelles de l'IAG, **Son Excellence Monsieur Mohamed H'Midouche**, Représentant Résident Régional de la BAD, un ami du Sénégal, connu pour son engagement pour la bonne tenue des relations étroites de Coopération entre notre pays et son Institution.

Je vous remercie de votre bien aimable attention.

La stratégie du groupe de la Banque Africaine de Développement en matière de Gouvernance en Afrique

Présentée par
M. Mohamed H'MIDOUCHE,
Représentant Régional Résident au Sénégal

le 18 Octobre 2010, Hôtel Savana, Dakar, Sénégal.

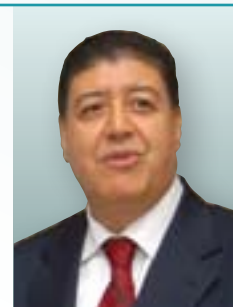


Table des matières

- 1** Présentation du Groupe de la BAD
- 2** Contexte de la Stratégie en matière de Gouvernance
- 3** Enjeux et bonnes pratiques de l'évaluation de la Gouvernance
- 4** Gouvernance au Sénégal
- 5** Stratégie d'assistance du Groupe de la Banque et Axes d'intervention envisagés pour la promotion de la Bonne Gouvernance au Sénégal (2010-2015)
- 6** Sources d'informations

I. PRESENTATION DE LA BAD: Banque multilatérale de développement en Afrique, ciblant la pauvreté et le développement économique et social de l'Afrique

Banque Africaine de Développement (« BAD »)

- Fondée en 1964
- Capital souscrit : 34 milliards de dollars USD
- 53 pays africains et 24 pays non africains

Fonds Africain de Développement (« FAD »)

- Fondé en 1972
- Capital souscrit : 24 milliards de dollars USD
- Les ressources sont reconstituées tous les trois ans, principalement par des pays non africains

Fonds Spécial du Nigeria (« FSN »)

- Fondé en 1976 par le Nigeria pour une période de 30 ans
- Total des ressources : 432 millions de dollars USD
- Un accord a été signé avec le Nigeria pour prolonger la durée de vie du FSN jusqu'à l'an 2018.

La Turquie et le Luxembourg sont devenus membres du Groupe de la Banque

Afrique

Algérie	Gabon	Nigeria
Angola	Gambie	Rwanda
Bénin	Ghana	São Tomé et Príncipe
Botswana	Guinée	Sénégal
Burkina Faso	Guinée-Bissau	Seychelles
Burundi	Kenya	Sierra Leone
Cameroun	Lesotho	Somalie
Cap-Vert	Libéria	Afrique du Sud
Centrafrique	Libye	Soudan
Comores	Madagascar	Swaziland
Congo	Malawi	Tanzanie
Côte d'Ivoire	Mali	Tchad
R.D du Congo	Mauritanie	Togo
Djibouti	Ile Maurice	Tunisie
Egypte	Maroc	Ouganda
Guinée Equatoriale	Mozambique	Zambie
Erythrée	Namibie	Zimbabwe
Ethiopie	Niger	

Europe

Autriche	Allemagne	Espagne
Belgique	Italie	Suède
Danemark	Pays Bas	Suisse
Finlande	Norvège	Royaume-Uni
France	Portugal	

Amérique du Nord et du Sud

Argentine	Canada
Brésil	Etats-Unis

Moyen-Orient

Koweït	Arabie Saoudite
--------	-----------------

Asie

Chine	Inde
Corée	Japon

Notre façon de travailler

Nous fournissons à nos clients :

- des dons et des prêts à des fins de développement
- de l'assistance technique
- des prises de participations

Nos clients

Les clients de la Banque sont des pays africains qui ont des besoins différents et des caractéristiques différentes.

- Les Pays à revenu intermédiaire (PRI) ; ils ont progressé mais n'ont pas réussi à être compétitifs sur un marché mondial où ils sont de moins en moins protégés par les préférences commerciales.
- Les Pays à faible revenu ; les disparités s'accroissent car certains pays progressent et aspirent au statut de PRI, alors que d'autres avancent plus lentement.
- Les Pays sortant d'un conflit et les Pays fragiles ; ils nécessitent une attention particulière ainsi que des ressources spécifiques.

La Banque fournit également des services au secteur privé ainsi qu'à des clients non souverains, par différents moyens : conseils d'experts, finance, atténuation du risque et facilitation des parités du pouvoir d'achat (PPA), parmi d'autres.

Allocation des ressources financières

La BAD a trois types de guichets de financement :

- BAD (Banque Africaine de Développement) – offre des prêts non concessionnels à travers lesquels elle finance des activités de développement dans les pays membres régionaux solvables.
- FAD (Fonds Africain de Développement) – offre des prêts et des dons concessionnels aux pays qui ne peuvent accéder aux ressources de la BAD. Ces prêts et dons sont alloués en fonction de la solvabilité du pays et de sa performance.
- FSN (Fonds spécial du Nigeria) – il s'agit d'un fonds créé par le Gouvernement fédéral du Nigeria et la Banque pour offrir des prêts et des dons.

Priorités opérationnelles

INFRASTRUCTURE

GOVERNANCE

SECTEUR PRIVÉ

ÉDUCATION SUPÉRIEURE ET
TECHNOLOGIE

Les réformes institutionnelles alimentent les efforts entrepris par le Groupe de la Banque pour améliorer son efficacité et sa réactivité, ainsi que pour renforcer le recentrage sur les pays

GESTION DES RESSOURCES ET CAPACITÉ A PRODUIRE DES RÉSULTATS

- Une stratégie de ressources humaines renforcée pour améliorer la capacité à produire des résultats et l'efficacité
- La mise en place d'un nouveau cadre budgétaire pour accroître l'efficacité ainsi que pour assurer la prévisibilité et un alignement précis entre l'allocation des ressources et les priorités de l'institution

EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE

- Des politiques et des procédures rationalisées pour une plus grande responsabilisation, coordination et efficacité
- Des améliorations dans la procédure grâce à une autorité opérationnelle de prise de décision plus décentralisée, visant à améliorer la réactivité du client

PRÉSENCE DANS LES PAYS

- La Banque est présente dans 23 pays membres régionaux, ce qui renforce sa visibilité et permet une meilleure interaction et un dialogue soutenu entre les autorités nationales et les partenaires au développement
- La composition du personnel a été définie au cas par cas, selon les spécificités des pays, pour mieux répondre à leurs besoins individuels. Une meilleure gestion de portefeuille a permis une augmentation de 73% du taux de personnel sur le terrain entre 2006 et 2007

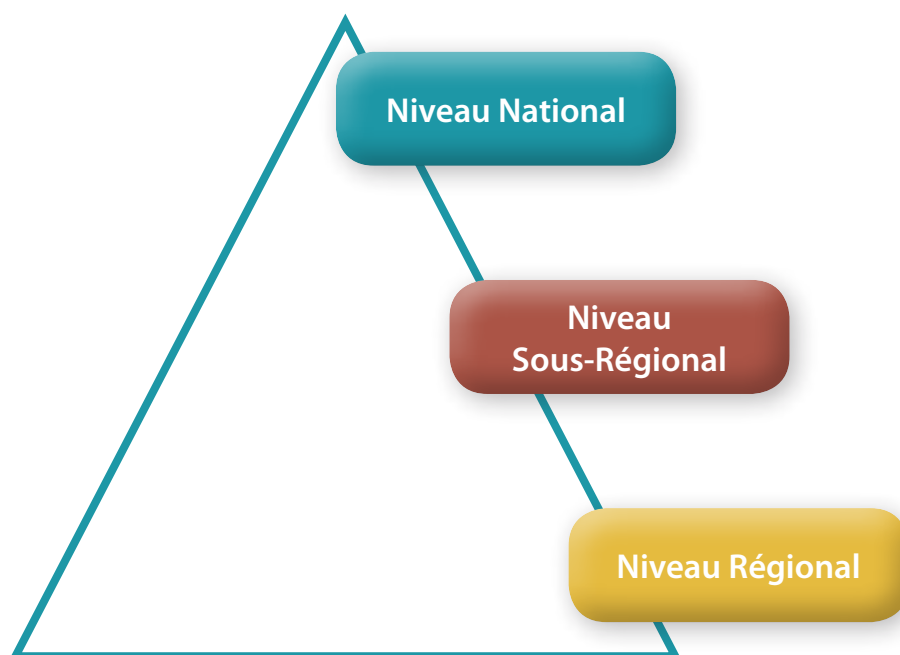
STRATÉGIE A MOYEN TERME

- Des priorités opérationnelles ciblant l'infrastructure, la gouvernance, le secteur privé et l'éducation supérieure
- La contribution de manière sélective à des objectifs de développement plus larges, comme le développement de l'agriculture ainsi que la santé et l'éducation dans le cadre du développement des ressources humaines
- La focalisation sur l'intégration régionale, les États fragiles et les Pays à revenu intermédiaire
- Des thèmes transversaux clé : le genre, le changement climatique et la gestion du savoir

II. Contexte de la Stratégie en matière de Gouvernance

- La gouvernance est le fondement du développement durable et de la réduction de la pauvreté. Sa promotion est un volet central de la stratégie du Groupe de la Banque africaine de développement pour faire reculer la pauvreté dans les pays membres régionaux (PMR).
- L'objectif primordial de la Banque dans le domaine de la gouvernance est d'aider les pays africains en renforçant la transparence et l'obligation de rendre des comptes dans la gestion des ressources publiques.
- Le renforcement de la gestion des finances publiques et en particulier des systèmes nationaux de contrôle fiscal et d'audit externe, est un axe prioritaire de la stratégie de la Banque en matière de gouvernance adoptée en 2008.
- Aujourd'hui, l'objectif premier pour les gouvernements et la société civile en Afrique est d'évaluer rigoureusement la performance de la gouvernance, conformément au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) et au Rapport sur la gouvernance en Afrique (RGA) produit en partenariat par la Commission économique pour l'Afrique (CEA).

Niveaux d'intervention de la Banque



Allocation des Ressources et Gouvernance

- Depuis 1999, la Banque affecte les ressources du Fonds africain de développement (FAD) aux pays membres régionaux (PMR) éligibles grâce au système d'allocation fondée sur la performance (AFP). Ce système vise la transparence dans l'affectation des fonds concessionnels du FAD aux pays éligibles, sur la base de la performance.
- La formule de calcul de l'AFP comprend deux composantes clés, à savoir : (i) les besoins du pays, traduits par le revenu par habitant et la population nationale, et (ii) la performance du pays, reflétée par la notation de l'évaluation de la performance pays (EPP).
- Trois principaux facteurs déterminent la notation de l'EPP calculée chaque année, notamment : i) L'évaluation politique et institutionnelle du pays (EPIP) qui analyse le contexte social, économique, politique

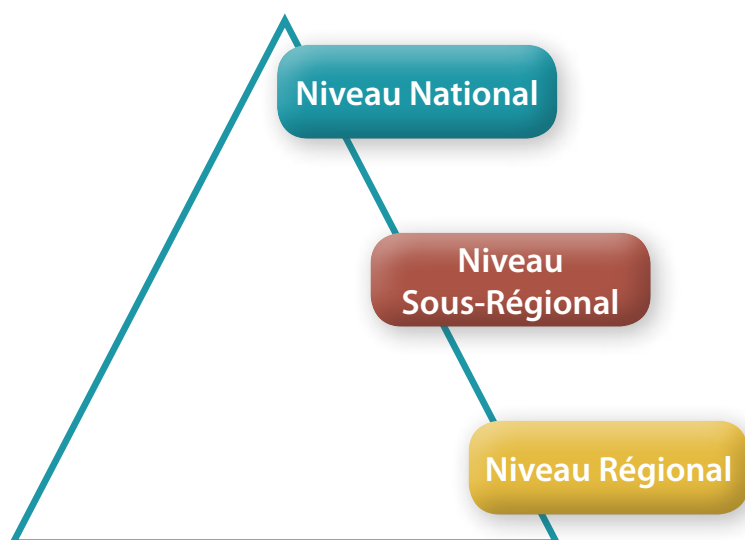
et institutionnel du pays ; ii) L'évaluation de la performance du portefeuille du pays (EPPP) qui mesure la performance du portefeuille de la Banque et met en évidence son niveau de risque ; et iii) L'évaluation de la performance (EP) de la Gouvernance et de la qualité des Institutions.

- Le système d'allocation fondée sur la performance (AFP) de la Banque a été retouché en 2002, dans le but d'y intégrer une évaluation spécifique de la gouvernance (EG), pour trois principales raisons. En effet : (i) elle permet de signaler les préoccupations relatives à la déficience de la gouvernance ; (ii) elle permet à la gouvernance d'être au centre du dialogue et de la réforme stratégique au plan national; et (iii) elle prévoit des mesures incitatives en faveur de la bonne gouvernance qui conditionne l'affectation des ressources.
- Sous le FAD XI, l'évaluation de la gouvernance représente 58% de la notation de l'évaluation de la performance pays.

Responsabilité financière et efficacité de l'aide

- L'importance des institutions supérieures de contrôle (ISC) en matière de renforcement de la gestion des finances publiques et de bonne gouvernance est largement reconnue par la Banque et les partenaires au développement
- Des systèmes de contrôle robustes et des institutions d'audit crédibles sont nécessaires pour promouvoir une meilleure gestion des ressources publiques et de plus grandes garanties fiduciaires sur la bonne utilisation de l'aide
- Les partenaires au développement se sont engagés à utiliser et renforcer les systèmes nationaux de gestion des finances publiques pour canaliser leur assistance, reflétée dans une utilisation croissante de l'appui budgétaire
- Les ISCs constituent un maillon critique pour assurer la redevabilité interne et la responsabilité mutuelle

Interventions de la Banque au niveau des Institutions Supérieures de Contrôle



- Renforcement des systèmes et institutions d'audit gouvernemental dans les pays, y compris les institutions d'audit interne
- Appui aux organismes et des réseaux régionaux des institutions supérieures de contrôle au sein de leurs groupes linguistiques (AFROSAI-E, ARABOSAI, CREFIAF).
- Partenariats au niveau régional avec AFROSAI et INTOSAI.

Orientations Stratégiques et Plan d'action en matière de Gouvernance

- L'objectif primordial de la Banque dans le domaine de la gouvernance est d'aider les pays africains à édifier des États compétents et efficaces en renforçant la transparence et l'obligation de rendre des comptes dans la gestion des ressources publiques.
- Les pays africains ont accompli des progrès considérables dans l'amélioration des pratiques de gouvernance, mais il reste encore beaucoup à faire pour consolider les institutions de gouvernance. Le renforcement des institutions du secteur public et l'amélioration des mécanismes nationaux de gestion des ressources publiques contribueront à faire émerger des États compétents, des sociétés civiles actives et à renforcer la responsabilité et la transparence.
- Le choix des instruments d'aide extérieure utilisés pour dispenser l'appui de la Banque dans le domaine de la gouvernance tiendra compte des défis de gouvernance auxquels font face les pays et de leur environnement plus favorable aux affaires.

Orientations Stratégiques et Plan d'action en matière de Gouvernance

Les activités de la Banque dans le domaine de la gouvernance se déclineront à trois niveaux : au niveau des pays, au niveau sectoriel et au niveau régional.

Niveau 1 :

Au niveau des pays, la Banque s'attache à aider les PMR à renforcer les mécanismes nationaux de gestion des ressources publiques, en s'intéressant en particulier aux institutions de contrôle et aux mécanismes de responsabilisation. Une attention particulière est portée :

- États fragiles, où il est nécessaire d'orienter surtout les actions vers la consolidation des institutions étatiques et le renforcement des capacités en matière de gouvernance financière et de gestion des ressources naturelles ;
- Pays à revenu intermédiaire, où il est particulièrement nécessaire d'améliorer la gouvernance économique et créer un environnement plus favorable au développement du secteur privé ;

Orientations Stratégiques et Plan d'action en matière de Gouvernance

Cette stratégie est axée sur les aspects suivants :

Au niveau de l'administration centrale, la Banque appuie les institutions gouvernementales chargées de la gestion efficace, transparente et responsable des ressources publiques.

- **Gestion macroéconomique.** La Banque œuvre au renforcement des cadres macroéconomiques et de gestion de l'aide et à un meilleur alignement entre les politiques et les priorités budgétaires (DSRP et CDMT) afin d'assurer que les ressources publiques, y compris celles de la Banque, sont utilisées au mieux dans la lutte contre la pauvreté.
- **Gestion des recettes.** Dans un contexte marqué par l'accroissement des recettes nationales et des flux d'aide extérieure dans de nombreux PMR, un régime fiscal rationnel, transparent et équitable est important pour édifier des États compétents et responsables et créer un environnement favorable aux affaires.

Orientations Stratégiques et Plan d'action en matière de Gouvernance

- **Gestion de la dette.** Dans le contexte de l'allègement de la dette, les interventions de la Banque continueront de promouvoir la viabilité de la dette. Elles aideront à élaborer des politiques et stratégies appropriées de gestion de la dette; à restructurer et renforcer les capacités des unités de gestion de la dette; et à concevoir des cadres juridiques et réglementaires de gestion de la dette.
- **Gestion des résultats.** La Banque intensifiera son appui au renforcement des capacités des pays afin de suivre les dépenses publiques et instaurer une gestion axée sur les résultats en termes de développement.

Gouvernance économique et financière: domaines d'intervention

- Dans un cadre concerté avec les autres partenaires techniques au développement, les actions de la BAD concourent principalement à l'amélioration et le renforcement de la gouvernance économique, financière et du cadre fiduciaire.
- **Ainsi, dans le domaine des finances publiques,** les actions de la BAD portent, entre autres, sur la constitution d'un espace budgétaire à travers, d'une part, l'élargissement de l'assiette fiscale et la hausse du taux de recouvrement des recettes fiscales et, d'autre part, la maîtrise des dépenses. À cet effet, une plus grande rationalisation des dépenses courantes, notamment par une réorientation de celles-ci vers les dépenses sociales et les investissements dans les secteurs de soutien à la croissance à long terme serait nécessaire.

Gouvernance économique et financière: domaines d'interventions

D'une façon plus générale, les résultats attendus dans les programmes de réformes appuyés par la BAD portent entre autres sur :

- (i) un meilleur système de contrôle des finances publiques;
- (ii) la transparence dans la gestion des marchés publics et la bonne application du nouveau Code des marchés publics;
- (iii) la généralisation de l'approche de la gestion des ressources publiques axée sur les résultats en étendant progressivement, la mise en place des cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) à tous les Ministères;
- (iv) la poursuite et l'accélération de la réforme de l'État par rapport à la décentralisation, à la déconcentration et aux finances publiques;
- (v) l'amélioration de la gouvernance au niveau des filières et des secteurs productifs; et
- (vi) l'amélioration de l'environnement des affaires.

Gouvernance économique et financière: domaines d'interventions

- **Niveau 2:** au niveau sectoriel, l'action de la Banque dans le domaine de la gouvernance est concentrée sur l'amélioration de la gouvernance et la promotion de l'intégrité, en particulier dans les secteurs à haut risque tels que l'infrastructure, notamment en intensifiant son soutien aux dispositifs de passation de marchés des pays.
- **Niveau 3 :** au niveau régional, la Banque encouragera et soutiendra les initiatives régionales et sous-régionales qui promeuvent des normes et codes de bonne gouvernance économique et financière.

Gouvernance économique et financière: domaines d'interventions

Les leviers d'interventions

Afin de soutenir les PMR engagés sur la voie des réformes économiques et structurelles dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, la BAD utilise trois leviers d'intervention qui sont :

- les flux financiers proprement dit qui vont alimenter le budget de l'État et financer des programmes prioritaires pour le développement et la réduction de la pauvreté;
- le dialogue politique avec les autorités et d'autres institutions (parlement, secteur privé, société civile) du pays, qui évalue les progrès réalisés dans le processus de réformes, en soulève les principales difficultés et recherche des solutions concertées;
- le renforcement des capacités contribuent à améliorer la qualité des finances publiques en renforçant les capacités de gestion des dépenses publiques et en intensifiant la mobilisation des ressources propres souvent très faibles dans les pays en question.

Gouvernance économique et financière: domaines d'interventions

Les flux financiers pour la Gouvernance au titre du FAD XI

Type d'intervention	Nbre	Montant en UC En milliers d'UC
Appuis budgétaires	24	815 000
Renforcement des capacités	3	18 000
Projet d'intégration régional	3	35 280

Activités futures:

- Focaliser les opérations de la Banque sur:
 - Les Petites et Moyennes Entreprises et la "Corporate Governance".
 - Le développement du Secteur Financier.
 - Partenariat Public-Privé, en particulier pour les infrastructures et l'énergie.
- Construire des synergies entre l'Environnement des Affaires et les autres piliers de Développement du Secteur Privé (DSP) qui sera atteint non seulement par la bonne gouvernance, les infrastructures, le capital humain, etc. mais également par le truchement d'un environnement favorable aux affaires.
- Renforcer les partenariats stratégiques.

III. Enjeux et bonnes pratiques de l'évaluation de la gouvernance

- L'évaluation de la qualité de la gouvernance est une activité complexe en raison des enjeux méthodologiques et opérationnels dont il faut tenir compte pour mesurer ce concept multidimensionnel et assez controversé. Un grand nombre de cadres et d'indicateurs d'évaluation de la gouvernance ont été développés au cours de la dernière décennie. Une cartographie des cadres de diagnostic de la gouvernance réalisée en 2008 par l'OCDE a révélé que 18 bailleurs de fonds utilisent 30 outils différents pour évaluer la gouvernance (OCDE, 2008). Le plus souvent, ces outils mesurent principalement la performance, le devoir de rendre compte, la réactivité et la capacité des institutions formelles. Ils sont conçus à des fins multiples, à savoir : consolider le dialogue national, guider la prise de décisions relatives à la répartition de l'aide et renforcer la recherche, afin d'identifier les domaines de réforme et de suivre les progrès au fil du temps.

Outils d'Évaluation de la Gouvernance

- **Tous les outils d'évaluation présentent des forces et des faiblesses.**
- Certains peuvent se résumer comme des compromis entre les besoins des bailleurs de fonds et les besoins du pays, ainsi qu'entre les spécificités du pays (qui changent avec le temps) et la comparabilité du pays (qui change à travers les pays).
- **Un autre aspect important est lié à la méthodologie utilisée et au type de données collectées.** Il s'agit, en général : (i) des données objectives (c.-à-d les statistiques officielles) ; (ii) des évaluations des experts ; et (iii) des sondages de perception. Cependant, les indicateurs peuvent s'inspirer d'un agrégat de données à types multiples. Quel que soit le type d'indicateur, la méthode d'agrégation utilisée, la nature des ensembles de données de l'indicateur, relatives ou absolues, et le temps requis pour la collecte des données, sont autant de facteurs importants dont il faut tenir compte lors de la triangulation des sources de données. Plus fondamentalement, les utilisateurs des données de gouvernance devraient examiner soigneusement les fondements méthodologiques des données utilisées – la manière dont les indicateurs sont développés et ce qu'ils permettent de mesurer réellement – afin de les interpréter convenablement.
- Il convient de garder présent à l'esprit que **toute opération d'évaluation de la gouvernance comporte des marges d'erreur et que le contexte du pays est déterminant pour interpréter convenablement les indicateurs de gouvernance.**
- **A vrai dire, aucune source de données ni aucun outil pris isolément n'établira une méthode de mesure de la qualité de la gouvernance et de notation prédéfinie et définitive.**

Évaluation de la notation de la gouvernance à la Banque

- Il convient de relever que les évaluations pays peuvent être sujettes aux distorsions locales, en raison de la pression que peuvent subir les acteurs locaux afin de présenter une image plus rose. Il ne faudrait pas non plus sous-estimer le problème de l'uniformité du traitement et de la comparabilité sur l'ensemble des pays, pour les évaluations régies au plan local.

Tableau I : Notation de la gouvernance et Tableau II Sources d'Information

Tableau I : Notation de la Gouvernance				
GF 1	GF2	GF3	GF4	GF5
Gouvernance axée sur les droits et les règles de propriété	Qualité de la gestion budgétaire et financière	Efficacité de la mobilisation des recettes	Qualité de l'administration publique	Transparence, obligation de rendre compte et corruption dans le secteur public
<p>A Fondement juridique des droits de propriété et de contrat</p> <p>B Fiabilité, transparence et impartialité des lois</p> <p>C Difficulté d'obtention des permis d'exploitation de commerces</p> <p>D Crime et violence</p>	<p>A Budget global et convaincant</p> <p>B Systèmes de GF efficaces</p> <p>C Déclaration fiscale opportune et exacte</p> <p>D Répartition des recettes claire et équilibrée</p>	<p>A Politique fiscale</p> <p>B Administration fiscale</p>	<p>A Coordination de la politique et capacité d'ajustement</p> <p>B Prestation de service et efficacité</p> <p>C Adéquation des salaires et masse salariale</p>	<p>A Obligation des cadres de rendre compte aux institutions de supervision</p> <p>B Accès à l'information</p> <p>C Capture de l'État</p>

Sources d'Information : Les sources de preuves utilisées varient en fonction de leurs objectifs, de leur nature, de leur périodicité, de la couverture du pays et de leur aptitude à suivre les progrès au fil du temps. Par conséquent, il n'existe pas de méthode simple et prédéfinie d'utilisation de ces données et d'attribution de scores aux pays. Il est donc fondamental d'utiliser et de combiner une variété de sources d'informations tout en tenant compte des particularités du pays, pour déterminer les tendances et justifier les appréciations des progrès ou des reculs en matière de gouvernance. Outre les données quantitatives fournies par les indicateurs de gouvernance, les économistes pays sont encouragés à les compléter par une évaluation qualitative et des informations disponibles et, le cas échéant, par des concertations avec les parties prenantes.

Sources d'Informations

Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique	Rapports du FMI sur le respect des codes et des normes (ROSC) – Transparence fiscale	Rapport de notation de l'Article IV	Rapport sur la gouvernance en Afrique	Indice de perception de la corruption de Transparency International
Rapport sur la compétitivité en Afrique	Rapport de CABRI – BAD sur les pratiques et les procédures budgétaires en Afrique en 2008	Enquêtes des entreprises	Afrobaromètre	Rapport de Global Integrity
Rapport de Doing Business	DPRF	Rapport sur la compétitivité en Afrique	Indice de transformation Bertelsmann	Mécanisme africain d'évaluation par les pairs
Rapport de Global Integrity	Enquête sur le budget ouvert	Indicateurs de développement en Afrique en ligne (IDA)	Indicateurs de gouvernance dans le Monde	Enquête sur le budget ouvert
Sondages des entreprises	Comptabilité et vérification du Rapport sur l'observation des normes et des codes	Rapport de Doing Business	Rapport sur la compétitivité en Afrique	Afrobaromètre
Indicateurs de gouvernance dans le Monde		Rapport de Global Integrity	Rapport de Global Integrity	Reporters sans frontières
			Mécanisme africain d'évaluation par les pairs	Freedom House
			Site Internet du Service public de la Banque mondiale	Enquêtes des entreprises
				Rapport sur la compétitivité en Afrique

IV. Gouvernance au Sénégal (1)

- Des progrès importants ont été enregistrés dans la mise en œuvre des réformes budgétaires et financières qui ont été accompagnées par les Partenaires Techniques et Financiers, signataires de l'Arrangement cadre relatif aux appuis budgétaires (ACAB) dont la Banque.
- Amélioration de la crédibilité budgétaire, l'exhaustivité et la transparence du budget ainsi que le cycle budgétaire.
- Améliorations en matière de prévisibilité et de contrôle de l'exécution budgétaire, d'enregistrement de l'information comptable, de reddition des comptes et de vérification externe par le Pouvoir exécutif. Enfin, la transposition des nouvelles directives de l'UEMOA dans les textes nationaux s'est poursuivie.

Gouvernance au Sénégal (2)

- En matière d'acquisitions, le système et les procédures nationaux de passation des marchés, ont été jugés conformes aux procédures et politiques de la BAD et standards internationaux.
- En effet, l'adoption d'un nouveau code des marchés publics en 2007, la nouvelle organisation du système de passation des marchés, ont participé de cette logique.
- Toutefois, dans le cadre de la révision du code susmentionné, un décret portant n° 2010-1188 du 13/09/2010, modifiant et complétant le décret n° 2007-545 du 25/04/2007 portant code des marchés publics, a sorti du champ d'application dudit code les marchés passés par la Présidence de la République ou les marchés classés sous le sceau du « Secret Défense ». La qualification de ces marchés étant soumise à la seule appréciation du Chef de l'Etat.

Score de la Gouvernance au Sénégal (1)

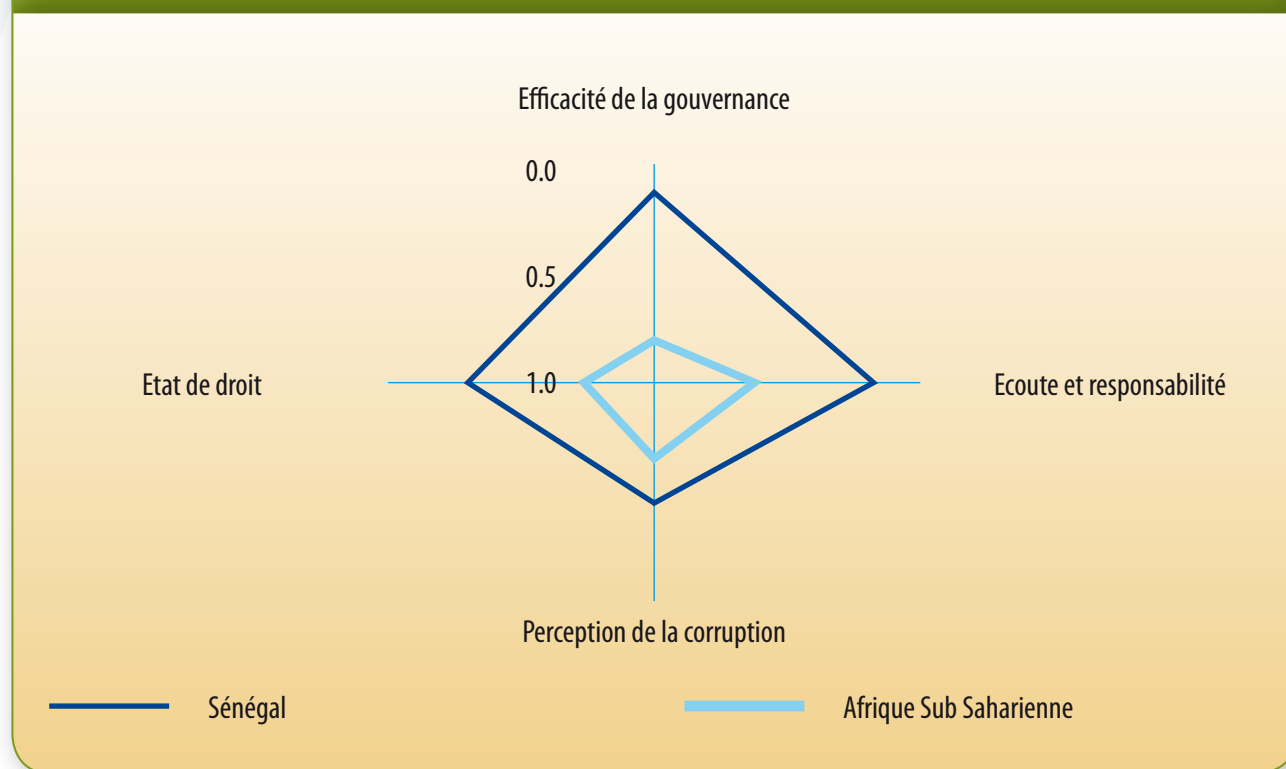
Selon le département des statistiques de la BAD:

- Pour l'efficacité de la gouvernance, la note est de -0,1234 pour le Sénégal et de -0,8018 pour l'Afrique subsaharienne ;
- L'écoute et la responsabilité est de -0,1620 pour le Sénégal et -0,5796 pour l'Afrique subsaharienne ;
- La perception de la corruption est de -0,4534 pour le Sénégal et -0,6309 pour l'Afrique subsaharienne ;
- L'Etat de droit est de -0,3124 pour le Sénégal et -0,7446 pour l'Afrique subsaharienne.

Score de la Gouvernance au Sénégal (2)

Score de la Gouvernance au Sénégal

Graphique 6 : Gouvernance (score -2.5 à 2.5)



V. Stratégie d'assistance du Groupe de la Banque au Sénégal sur la période 2010-2015

- Accompagner le Sénégal par la bonne gouvernance et le développement des infrastructures qui tireront les groupes de grappes à haut potentiel de croissance et rehausseront la compétitivité de l'économie.
- Développer et diversifier les sources de création de richesses dans le cadre d'une consolidation des positions concurrentielles du pays par une meilleure valorisation de ses produits et l'élargissement de leurs débouchés.
- Améliorer le cadre d'appui à la promotion des investissements et à la diversification économique.

Axes d'intervention envisagés pour la promotion de la Bonne Gouvernance au Sénégal (2010-2015)

Poursuite de la promotion de la bonne gouvernance financière par :

- i) La budgétisation basée sur les politiques publiques :** Poursuivre le renforcement des capacités des administrations financières dans l'application pleine des dispositions du décret fixant le calendrier et les méthodes d'élaboration du budget.
- ii) L'amélioration de la crédibilité du budget:** Poursuivre l'assistance au MEF dans l'élaboration de nouvelles dispositions de régulation budgétaire.
- iii) Le renforcement de l'exhaustivité et transparence du budget :** Poursuivre l'appui et la mise en œuvre des recommandations de la Déclaration de Paris : a) Intégration des données financières des agences autonomes, entreprises publiques et collectivités locales au budget; b) Saisie mensuelle des données sur les financements extérieurs et c) Publication régulière des situations budgétaires.

Contact:

Mohamed H'MIDOUCHE
Représentant Régional Résident
Bureau Régional du Sénégal
Immeuble Coumba Route de Ngor
Zone 12 Quartier des Almadies
Dakar, Sénégal
Email: m.hmidouche@afdb.org
Téléphone : +221 33 869 86 17
Fax: + 221 33 820 0999

www.afdb.org

Annexe : Sources clés des preuves

Référence et lien Description de l'Indice Échelle Méthodologie Périodicité Rapport sur la compétitivité en Afrique

Rapport sur la compétitivité en Afrique

www.weforum.org/en/initiatives/gcp

Le RCA récapitule les facteurs qui, de l'avis des chefs d'entreprises, sont les plus défavorables pour faire des affaires dans leur environnement économique. Il est produit par le Forum économique mondial, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement. Il est basé à la fois sur les réponses de l'enquête d'opinion des chefs d'entreprises effectuée par le Forum économique mondial et sur des données objectives provenant de sources diverses. En règle générale, les données sont publiées sur une échelle allant de 1 (pire) à 7 (meilleur) ou en valeurs absolues. Indicateurs quantitatifs et qualitatifs : évaluation par les experts et évaluation basée sur la perception et sur les réponses des enquêtes d'opinion des segments du monde des affaires. Annuellement

Indicateurs africains de développement (ADI)

www.worldbank.org/adi

Les indicateurs africains de développement permettent de recueillir des données détaillées sur l'Afrique. C'est une publication de la Banque mondiale qui contient plus de 1.000 indicateurs, notamment les indicateurs de bases, les comptes nationaux, la gouvernance, la politique et le bien-être des ménages. ADI fournit des données depuis 1960 sur 53 pays africains. En règle générale, les données sont publiées en valeurs absolues

Indicateurs quantitatifs

Annuellement

Rapport sur la gouvernance en Afrique

www.uneca.org/agr

Le RGA est une publication semestrielle de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, qui évalue et surveille les avancées de la gouvernance en Afrique, identifie les insuffisances de capacité des institutions de gouvernance et propose des interventions en matière de politique. Le rapport englobe un rapport d'experts nationaux, un échantillon d'enquête auprès des ménages et d'étude documentaire. S/O Indicateurs qualitatifs : enquêtes auprès d'experts et des ménages.

Semestriellement

Mécanisme africain d'évaluation par les pairs

www.aprm-international.org/

Le MAEP est un mécanisme d'autocontrôle par les États membres de l'Union africaine qui vise à favoriser l'adoption de politiques, de normes et de pratiques qui se traduiraient par la stabilité politique, une forte croissance économique et un développement durable.

S/O Indicateurs qualitatifs : évaluation par des experts nationaux Entre 2-4 ans

Afrobaromètre

www.afrobarometer.org

L'Afrobaromètre est produit par des spécialistes en sciences sociales) de 15 pays africains et coordonné par CDD Ghana, IDASA, IREEP Bénin. Il mesure l'opinion du public sur la performance globale et la capacité de réaction des administrations centrales et locales des pays africains en utilisant des méthodes de recherche par sondages. Les résultats de chaque pays sont basés sur des échantillons représentatifs à l'échelle nationale (généralement 1200 personnes interrogées). Les données sont présentées en % des personnes interrogées sur des questions spécifiques

Indicateurs quantitatifs : sondage d'opinion

Tous les 3 ans depuis 1999

Indice de transformation

Bertelsmann(BTI)

www.bertelsmanntransformationindex.de/16.0.html?&L=1

Le BTI, élaboré par Bertelsmann Stiftung, a évalué dans quelle mesure et comment les pays gèrent l'évolution sociale vers la démocratie et l'économie de marché. Les conclusions sur la transformation et la gestion politique sont résumées dans deux classements : (i) l'indice de situation qui représente la valeur moyenne des scores pour les dimensions "Transformation politique" et "Transformation économique", (ii) l'indice de gestion qui évalue la capacité de gouvernance des décideurs politiques. Il est attribué aux pays un score allant de 0 (min.) à 10 (max.), et les pays sont classés selon leur performance relative. Indicateurs qualitatifs : Analyse par des experts sur la base de listes de codage normalisées. Semestriellement

Rapport CABRI – BAD sur les pratiques et procédures budgétaires en Afrique

www.afdb.org/governance

Le rapport CABRI/BAD 2008 sur les pratiques et procédures budgétaires en Afrique décrit et compare les pratiques budgétaires de 26 pays africains choisis ; il porte sur les questions relatives à l'exécution budgétaire, à la comptabilité et à l'audit, ainsi qu'à la gestion de l'aide. Les indices sont mesurés de 0 à 1 (meilleur niveau de performance). Indicateurs qualitatifs : Enquête basée sur des pratiques budgétaires existantes. Le premier rapport publié en 2008 devra être révisé périodiquement.

Indice de perception de la corruption(IPC)

www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cp

L'indice de perception de la corruption de Transparency International analyse la corruption dans le secteur public. Il convient de noter que les sources utilisées dans l'IPC varient d'une année à l'autre; aussi les producteurs de l'IPC déconseillent-ils de faire des comparaisons entre différentes périodes. L'indice est mesuré de 0 (haut niveau de corruption) à 10 (plus bas niveau). Indicateurs qualitatifs : Évaluations par des experts et enquêtes. Annuellement

Rapport Doing Business (DBR)

www.doingbusiness.org

Le DBR est produit par la Société financière internationale et la Banque mondiale. Il mesure l'efficacité des règles régissant l'activité économique et leur application à travers les pays qui peut être comparée au fil du temps entre 181 économies. Il analyse les pays à travers 10 indicateurs allant de la création d'une entreprise à la liquidation d'une entreprise. Il est basé sur (i) les données tirées directement des lois et règlements (ii) les indicateurs de temps et de mouvement qui mesurent l'efficacité en matière d'atteinte d'un objectif réglementaire. DB utilise des Les données sont publiées en valeurs absolues ou en %. Les pays sont classés en fonction de leur performance relative. Indicateurs quantitatifs Annuellement données issues de la plus grande ville d'affaires du pays et il peut passer sous silence les réalités des autres régions.

Economist Intelligence Unit (EIU)

www.eiu.com

Le rapport pays de l'EIU présente une analyse approfondie des tendances politiques et économiques de quelque 200 pays. Il comprend des sections sur les perspectives politiques, les perspectives de la politique économique et les prévisions économiques. L'EIU produit également des rapports sur les risques pays pour un nombre de pays plus limité, portant essentiellement sur l'analyse des risques politiques, économiques et financiers.

S/O Indicateurs quantitatifs et qualitatifs : Évaluation par des experts nationaux

Mensuellement

Libertés dans le monde

www.freedomhouse.org

Le rapport sur les libertés dans le monde publié par Freedom House recueille des données sur 193 pays et 16 territoires connexes et litigieux. Chaque pays est évalué sur la base des droits politiques (évaluation chiffrée), des libertés civiles (évaluation chiffrée), et d'un calendrier d'évaluation décennal. Le calendrier d'évaluation décennal indique la notation et la situation des droits politiques et des libertés civiles pour chacune des dix dernières années. Les pays sont classés en fonction de leur situation en matière des libertés (libres, partiellement libres, ou pas libres) et il leur est attribué un score allant de 0 (meilleur) à 100 (pire)

Indicateurs qualitatifs : Évaluation par des experts sur la base de 23 questions de méthodologie.

Annuellement

Le rapport de Global Integrity

www.globalintegrity.org/

Plutôt que d'essayer de mesurer le niveau réel de corruption, le rapport produit par Global Integrity évalue quantitativement le contraire de la corruption, c'est-à-dire, les possibilités d'accès des citoyens et des entreprises au gouvernement d'un pays, leur capacité de surveiller son comportement, et leur capacité de demander réparation et de prôner l'amélioration de la gouvernance. Les scores vont de fort (90+) à très faible (< 60) Indicateurs qualitatifs : évaluation par des experts et données quantitatives, en tenant compte des opinions des journalistes.

Annuellement

Rapports de notation de l'Article IV du FMI

www.imf.org/external/np/sec/aiv/indexc.htm

Les rapports de notation de l'Article IV contiennent des informations sur la surveillance annuelle de l'économie et des finances des États membres par le FMI. Ils englobent généralement une section sur la politique et l'administration fiscale. De plus, le personnel du FMI publie régulièrement des rapports sur la surveillance de leurs mécanismes de prêt : Accord de confirmation, Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC), Facilité de protection contre les chocs exogènes (PCE) ainsi que d'autres facilités telles l'instrument d'appui aux politiques (PSI).

S/O Rapport qualitatif du personnel du FMI

Annuellement SBA

Trimestriellement PCE :

Trimestriellement / semestriellement

FRPC, PSI :

semestriellement

Indice Ibrahim de la gouvernance africaine

www.moibrahimfoundation.org/

L'Indice Ibrahim de la gouvernance africaine, établi par la Fondation Mo Ibrahim, évalue les avancées du pays en matière de gouvernance sur la base de 84 critères, ce qui en fait l'ensemble d'évaluations quantitatives et qualitatives le plus complet pour la mesure de la gouvernance en Afrique. Les critères sont divisés en quatre principales catégories : sécurité et règles de droit, participation et droits de l'homme, opportunités économiques durables et développement humain, ainsi qu'en 13 sous-catégories. L'indice est mesuré sur une échelle de 1 (pire des cas) à 100 (meilleur des cas).

Données qualitatives et quantitatives basées sur les données officielles et l'évaluation des experts.

Annuellement

Enquête sur le budget ouvert

www.openbudgetindex.org/

L'enquête sur le budget ouvert, conduite par le Partenariat budgétaire international et d'autres partenaires de la société civile, est une étude et une enquête exhaustives, qui détermine dans quelle mesure les gouvernements permettent au public d'accéder à l'information budgétaire et d'avoir l'opportunité de participer au processus budgétaire à l'échelle nationale. Les données sont recueillies par le truchement d'un réseau d'ONG locales et elles couvrent 85 pays à travers le monde. Les pays sont classés sur une échelle allant de 0 (minimum) à 100 (maximum). Indicateurs qualitatifs ; questionnaires aux principales personnes interrogées, analyse collégiale par des experts nationaux. Semestriellement

Rapports sur la mesure de la performance en matière de DPRF

www.pefa.org/assessment_reportmn.php

Le cadre de mesure de la performance en matière de dépenses publiques et de responsabilité financière (DPRF) élaboré par la Banque mondiale et d'autres partenaires au développement permet de mesurer la performance des pays en matière de gestion des finances publiques au fil du temps. Le rapport de DPRF s'appuie sur 28 indicateurs de performance (IP 1- 28), subdivisés en trois catégories : (i) les résultats du système de gestion des finances publiques ; (ii) les composantes transversales du système de gestion des finances publiques ; (iii) le cycle budgétaire. Outre les Indicateurs de la performance des pays en matière de gestion des finances publiques, ce rapport de DPRF englobe également des Indicateurs couvrant les pratiques des donateurs qui ont une incidence sur la performance (D1-D3).

Chaque indicateur est noté sur une échelle allant de A (niveau le plus élevé) à D (niveau le plus bas) Indicateurs qualitatifs : évaluation par des experts.

Généralement tous les trois ans

Rapport sur l'observation des normes et des codes (ROSC)

www.imf.org/external/np/rosc/rosc.asp?sort=topic#FiscalTransparency

www.worldbank.org/ifa/rosc_aa.html#ctry

Les ROSC sont produits par le FMI et la Banque mondiale, et ils indiquent dans quelle mesure les pays observent certaines normes et codes reconnus à l'échelle internationale. Les rapports portent sur la comptabilité, l'audit, la lutte contre le blanchiment d'argent et contre le financement du terrorisme, le contrôle bancaire, la gouvernance des entreprises, la diffusion des données, la transparence fiscale, l'insolvabilité et les droits des créanciers, le contrôle des assurances, la transparence de la politique monétaire et financière, les systèmes de paiement, et le règlement sur les valeurs mobilières ; S/O Indicateurs qualitatifs : évaluation par des experts.

Pas de périodicité fixe. A la demande du pays

Indice de la liberté de la presse dans le monde

www.rsf.org/rubrique.php?id_rubrique=639

L'indice est produit par Reporters sans frontières. Il mesure le degré de liberté dont jouissent les journalistes et les organes d'information d'un pays, ainsi que les moyens mis en œuvre par les États pour respecter et faire respecter cette liberté. La notation est basée sur un questionnaire comprenant 50 critères, couvrant des questions telles les violences à l'égard des journalistes, le statut juridique des médias, l'attitude des autorités vis-à-vis des médias publics et des organes de presse étrangers, ainsi que la liberté d'accès à l'internet ; Les pays sont classés de 0 (niveau le plus élevé de liberté de la presse) à 100 (niveau le plus bas).

Indicateurs qualitatifs ; le questionnaire comprend 50 critères d'évaluation du degré de liberté de la presse dans chaque pays
Annuellement

Enquêtes sur les entreprises par la Banque mondiale

www.entreprisesurveys.org

Les enquêtes menées sur les entreprises par la Banque mondiale mettent en évidence la perception des chefs d'entreprises des plus gros obstacles à la croissance des entreprises, l'importance relative des différentes entraves à la croissance du nombre d'emplois et de la productivité, ainsi que les effets du climat des affaires dans un pays sur sa compétitivité à l'échelle internationale. Les enquêtes couvrent 115 économies Les données sont publiées en valeurs réelles sans échelle Indicateurs qualitatifs : Données objectives sur le climat des affaires tel que vécu par les entreprises, mesures de performance et perceptions

Tous les trois ans

Indicateurs de gouvernance dans le monde

<http://info.worldbank.org/governance/wgi/index.asp>

Les Indicateurs de gouvernance dans le monde constituent un produit de recherche de la Banque mondiale et des chercheurs de Brookings Institute ; ils définissent des indicateurs globaux et individuels de gouvernance, et depuis 1996 pour six dimensions de gouvernance. Rang-centile indiquant le % des pays dont le score est inférieur à celui du pays sélectionné Indicateurs qualitatifs et quantitatifs : enquêtes dans des instituts, groupes de réflexion, ONG, et organisations internationales.



Institut Africain de la Gouvernance - Africa Governance Institute
Sotrac Mermoz Sipres, N°32 - Dakar Sénégal
Tél : (221) 30 102 94 88 • Fax : (221) 33 824 67 06 • E-mail : iag-agi@iag-agi.org
Site web : www.iag-agi.org • Centre de documentation : <http://doc.iag-agi.org>